

## ORIENTATION DE GESTION

### Objectif de gestion

La SICAV OFI RS LIQUIDITES a pour objectif d'obtenir une progression régulière de la valeur liquidative associée à une performance égale à celle du taux moyen du marché monétaire au jour le jour EONIA, net des frais de gestion.

Dans un environnement de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative de la SICAV pourrait être amenée à baisser et, par conséquent, connaître une progression irrégulière.

### Indicateur de référence

L'indicateur de référence auquel l'investisseur pourra comparer la performance de l'OPCVM est celle de l'EONIA. L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque européen. (Pour plus d'information sur cet indice : [www.fbe.be](http://www.fbe.be)).

### Stratégie de gestion

La SICAV OFI RS LIQUIDITES met en place une stratégie de choix et d'utilisation de titres de créances et d'instruments du marché monétaire répondant à des critères de qualité et de prudence propres à la Société de Gestion.

La société de gestion a mis en place une politique de sélection de titres fondée notamment sur la durée de vie, la nature, la qualité de crédit, la liquidité et la rentabilité des instruments financiers.

La SICAV OFI RS LIQUIDITES est investie à 70% minimum de l'Actif Net en Titres de créances et instruments du marché monétaire, à court et moyen terme, français et étrangers (zone euro et pays de l'OCDE éligibles selon les critères de la Société de Gestion), acquis par achat ferme, prise en pension ou toutes techniques assimilables.

La SICAV OFI RS LIQUIDITES sera investie majoritairement dans des émetteurs qui ont des pratiques ESG globales en avance par rapport à leur secteur d'activité.

Afin de ne pas pénaliser ses performances, la SICAV s'autorise à investir dans des émetteurs n'ayant pas encore fait l'objet d'une analyse ESG (émetteurs n'ayant pas d'actions cotées notamment). S'il s'agit d'émetteurs susceptibles de figurer de manière récurrente en portefeuille, ceux-ci feront l'objet d'une analyse ESG dans un délai d'un an.

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille.

Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts ;
- dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption...);
- dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée.

L'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance. A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une Note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés (avec une pondération de 70% pour les enjeux ES et de 30% pour la gouvernance), d'autre part d'éventuels malus lié à des controverses non encore intégrées dans les notations des enjeux clés (malus maximum de 0.75), et d'éventuels bonus liés à l'analyse des outils de pilotage de la RSE (bonus maximum de 1). Cette note ESG est calculée sur 10.

Au niveau de l'univers d'investissement d'OFI RS LIQUIDITES : L'univers analysé éligible est défini par la limitation des sociétés présentant les moins bons Scores ISR (Scores Best In Class établis par notre Pôle ISR) de l'ensemble des émetteurs couverts par une analyse ESG (émetteurs privés internationaux soit environ 2700 actuellement, désignés ci-après par le terme « univers analysé »).

L'univers d'investissement éligible est défini par la limitation du pourcentage d'émetteurs les moins avancés dans le portefeuille.

La sélection des émetteurs en portefeuille sera composée au minimum : de 60 % d'émetteurs des deux meilleures catégories ISR (Leaders et Impliqués) et de 75 % d'émetteurs des trois meilleures catégories ISR (Leaders, Impliqués et Suiveurs).

Pour information les incertains présentent de meilleures performances ISR que les « sous surveillance » puisqu'ils correspondent à la catégorie ayant un Score ISR supérieur aux 15 % les moins bons.

Le FCP adhère au Code de Transparence AFG Eurosif pour les fonds ISR ouverts au public, disponible sur le site internet [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr).

Les titres de créances sont soit à taux fixe soit à taux variable (EONIA) ou révisable (EURIBOR).

La SICAV investira dans des titres de créance et instruments du marché monétaire répondant aux caractéristiques suivantes :

- La durée de vie résiduelle maximale à l'acquisition des titres susceptibles d'être acquis par la SICAV est limitée à 397 jours, mais peut aller jusqu'à deux ans à condition qu'une révision de taux soit prévue dans un délai inférieur à 397 jours ;

- Afin de mesurer l'exposition aux risques de crédit et de liquidité, la Durée de Vie Moyenne Pondérée jusqu'à la date de remboursement effectif (i.e. date d'échéance finale) des titres composant le portefeuille (« DVMP » ou « Weighted Average Life - WAL ») ne pourra pas excéder 12 mois ;

- Afin de mesurer l'exposition au risque de taux, la Maturité Moyenne Pondérée jusqu'à l'échéance (i.e. date de remboursement ou date de révision du taux d'intérêt) des titres composant le portefeuille (« MMP » ou « Weighted Average Maturity - WAM ») ne pourra pas excéder 6 mois.

Les titres de créance libellés originellement en devises autres que l'euro sont systématiquement couverts contre le risque de change par adossement à un ou plusieurs contrats d'échange de devise (« swaps de devise »).

Les titres acquis en portefeuille, ou à défaut leurs émetteurs, doivent, au moment de l'acquisition : être considérés de haute qualité par l'équipe de gestion en application de sa politique interne. Cette politique prend notamment en compte la qualité de crédit de l'instrument, la nature de la classe d'actif de l'instrument, le profil de liquidité et pour les instruments financiers structurés, les risques opérationnels et les risques de contrepartie.

Pour la détermination de la haute qualité d'un titre, l'équipe de gestion peut également se référer, de manière non exclusive et non mécanique, aux notations court terme des agences de notation enregistrées auprès de l'ESMA qui ont noté l'instrument et qu'elle jugera les plus pertinentes. Elle veillera à ce titre à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations. L'équipe de gestion dispose ainsi de moyens internes d'évaluation des risques de crédit pour sélectionner les titres en portefeuille et ne recourt pas exclusivement ou systématiquement aux notations émises par des agences de notation. En cas de dégradation de la qualité d'un titre détenu en portefeuille, le gérant devra le céder en tenant compte de l'intérêt des porteurs. Cet intérêt peut commander le maintien du titre à l'actif de la SICAV.

Afin de s'exposer au marché du crédit et/ou de placer ses liquidités, la SICAV peut investir jusqu'à 10% de son actif en OPCVM français et européens conformes à la directive, investissant eux-mêmes moins de 10% en OPCVM.

Ces OPCVM doivent répondre à la définition de la classification « monétaire court terme » ou « monétaire ».

La SICAV OFI RS LIQUIDITES pourra intervenir sur des instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés français et étranger et/ou de gré à gré). Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques de taux dans le but de réaliser l'objectif de gestion. Ces opérations seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif de la SICAV.

L'ensemble des opérations sur les instruments dérivés peut être faite dans un but de Couverture, mais aussi en position dynamique.

L'exposition au risque change est nulle, la SICAV neutralise le risque de change par l'utilisation d'instruments financiers dérivés de type « swaps », notamment de « swaps de devise ».

La SICAV est gérée à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et 0,5.

Les contrats financiers sont pris en compte pour le calcul de la DVMP et de la MMP.

### Profil des risques

La SICAV est un OPCVM classé « Monétaire ». L'investisseur est donc principalement exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

#### Risque de capital et de performance

L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, l'OPCVM ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

#### Risque de crédit

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance, la valeur des obligations privées peut baisser. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser.

#### Risque de taux d'intérêt

Il s'agit du risque de variations des taux d'intérêts affectant les instruments de taux en portefeuille. L'exposition au risque de taux est limitée et portera marginalement sur la fraction des actifs investis à taux fixe.

#### Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPCVM d'instruments financiers à terme, de gré à gré, et/ou au recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement l'OPCVM à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement.

## CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE EN COURS

Néant.

## CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE PRECEDENT

Néant.

## CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

## INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur la période du 28/09/2017 au 28/03/2018, la SICAV n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

## État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	1 232 228 005,52
Avoirs bancaires	21 886 869,16
Autres actifs détenus par l'OPC	34 913 112,57
Total des actifs détenus par l'OPC	1 289 027 987,25
Comptes financiers	-
Instruments financiers et Dettes	-438 240,65
Total des passifs	-438 240,65
<b>Valeur nette d'inventaire</b>	<b>1 288 589 746,60</b>

## Evolution de l'actif net

	28/03/2018	28/09/2017	29/09/2016	30/09/2015	30/09/2014	30/09/2013
<b>ACTIF NET</b>						
en EUR	1 288 589 746,60	1 754 373 795,13	1 947 591 441,03	1 906 435 940,45	2 071 537 460,33	1 166 783 508,93
<b>Nombre de titres</b>						
Actions	294 725,6842	400 706,2087	443 935,0993	434 487,5611	472 335,6961	266 693,5119
<b>Valeur liquidative unitaire</b>						
en EUR	4 372,16	4 378,20	4 387,10	4 387,78	4 385,73	4 374,99
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>						
en EUR	-	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>						
en EUR	-	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>						
en EUR	-	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire</b>						
en EUR	-	-3,54	-6,52	-2,19	14,55 <sup>(1)</sup>	20,26

(1) La capitalisation unitaire à partir de 30/09/2014 est celle du résultat et des plus ou moins-values nettes.

Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est celle du résultat.

## Portefeuille titres

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	95,63	95,59
Actions	-	-
Obligations	22,84	22,83
ATLANTIA SPA 4.5% 08/02/2019	0,15	0,15
BANCA POP 3.745% 21/03/2019	0,40	0,40
BRAMBLES FINANCE PLC 4.625% 20/04/2018	0,03	0,03
BRENNTAG FINANCE 5.5% 19/07/2018	0,38	0,38
CAIXABANK 3.125% 14/05/2018	0,54	0,54
CON'L RUBBER CRP AMERICA 0.5% 19/02/2019	0,26	0,26
DAIMER INTL FINANCE BV 0% 15/03/2019	0,19	0,19
DELHAIZE 4.25% 19/10/2018	0,61	0,61
DEUTSCHE BANK AG FRN 15/04/2019	0,65	0,65
EE FINANCE PLC 3.25% 03/08/2018	0,93	0,93
ENEL FINANCE INTL 3.625% 17/04/2018	1,21	1,21
EUTELSAT SA 5% 14/01/2019	2,13	2,13
FCA BANK SPA IRELAND FRN 22/01/2020	1,55	1,55
FCA CAPITAL IRELAND PLC 1.250% 13/06/2018	0,69	0,69
FCE BANK PLC 1.75% 21/05/2018	0,21	0,21
FCE BANK PLC FRN 11/08/2018	1,27	1,27
FGA CAPITAL IRELAND 4% 17/10/2018	0,08	0,08
GE CAP 6% 15/01/2019	0,19	0,19
HEINEKEN NV 2.5% 19/03/2019	0,12	0,12
IMPERIAL TOBACCO 4.5% 05/07/2018	1,06	1,06
INTESA SANPAOLO 3% 28/01/2019	1,62	1,62
INTESA SANPAOLO SPA VAR 18/01/2019	0,48	0,48
LAFARGE MULTCP 13/04/2018	0,20	0,20
LEASEPLAN CORPORATION NV 1.37/50/2000% 24/09/2018	0,54	0,54
LEASEPLAN CORPORATION NV 2.375% 23/04/2019	0,17	0,17
MADRILENA RED DE GAS FIN 3.779% 11/09/2018	0,13	0,13
MEDIOBANCA SPA 2.25% 18/03/2019	0,70	0,70
MEDIOBANCA SPA TF/TV 30/09/2018	0,40	0,40
MEDIOBANCA SPA VAR 01/07/2019	0,44	0,44
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE 4.875% 19/02/2019	0,16	0,16
SAFRAN SA VAR 28/06/2019	1,15	1,15
SANTAN CONSUMER FINANCE 0.75% 03/04/2019	0,31	0,31
SANTAN CONSUMER FINANCE 1.1% 29/07/2018	0,72	0,72
SANTANDER CONSUMER BANK 1% 25/02/2019	0,02	0,02
SCHNEIDER ELECTRIC 3.50% 22/01/2019	0,34	0,34
TELIASONERA 1.375% 18/02/2019	0,04	0,04
UNICREDIT SPA 3.625% 24/01/2019	0,60	0,60
VATTENFALL TREASURY AB 6.75% 31/01/2019	0,20	0,20
VOLVO TREASURY AB FRN 10/01/2020	1,95	1,95

## Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Titres de créances	72,79	72,77
ACS ACTIVIDADES DE ZCP 22/01/2019	0,39	0,39
ADECCO INTERNATIONA ZCP 09/11/2018	2,33	2,33
ALTAREA ZCP 06/02/2019	0,78	0,78
ALTAREA ZCP 07/02/2019	0,78	0,78
ALTAREIT NCPPRE CPTÉ ZCP 04/01/2019	1,55	1,55
ALTAREIT ZCP 10/12/2018	0,39	0,39
ALTAREIT ZCP 12/07/2018	1,16	1,16
AXA BANQUE E3R+0.33% 08/01/2020	1,94	1,94
AXA BANQUE ZCP 07/12/2018	1,94	1,94
BANCO DE SABADELL ZCP 10/12/2018	1,94	1,94
BANCO DE SABADELL ZCP 21/01/2019	2,72	2,72
BFCM EONICAP+0.08% 27/04/2018	1,55	1,55
BFCM OIS+0.04% 08/01/2019	1,55	1,55
BPCE NCPE OIS+0.09% 31/01/2019	1,55	1,55
BPCE OIS +0.06 10/12/2018	2,33	2,33
BPCE OIS+0.07% 01/03/2019	3,10	3,10
BPCE OIS+0.08% 08/01/2019	1,55	1,55
CAISSE CENTRAL CREDIT MUUTEL OIS +0.04% 24/01/2019	1,55	1,55
CREDIT INDUST ET COMMERC EONICAP+0.08% 27/04/2018	1,55	1,55
CREDIT INDUSTRIEL ET COMME OIS+0.04% 08/01/2019	1,55	1,55
DEUTSCHE BANK AG G ZCP 24/01/2019	1,55	1,55
DEUTSCHE BANK AG ZCP 04/02/2019	2,33	2,33
ESSILOR INTERNATIONAL ZCP 09/05/2018	0,16	0,16
F MARC DE LACHARRIE ZCP 10/12/2018	0,78	0,78
F MARC DE LACHARRIE ZCP 15/01/2019	0,08	0,08
F MARC DE LACHARRIE ZCP 18/01/2019	1,36	1,36
FINANCIERE AGACHE ZCP 23/04/2018	0,16	0,16
FMARC DE LACHARRIE ZCP 28/01/2019	0,47	0,47
ILIAD ZCP 15/02/2019	0,19	0,19
ILIAD ZCP 16/05/2018	0,78	0,78
ILIAD ZCP 16/08/2018	1,46	1,46
INGENICO GROUP SA ZCP 24/07/2018	1,55	1,55
INTERNATIONAL ENDES ZCP 02/05/2018	0,50	0,50
INTESA SANPAOLO BAN ZCP 06/04/2018	1,55	1,55
INTESA SANPAOLO BAN ZCP 22/05/2018	1,55	1,55
MEDIOBANCA INTERNATIONAL CDN 01/06/2018	1,55	1,55
MEDIOBANCA INTERNATIONAL S A ZCP 10/12/2018	2,33	2,33
MEDIOBANCA INTERNATIONAL S A ZCP 25/01/2019	1,71	1,71
NATIXIS OIS + 0.06% 01/03/2019	3,10	3,10
NATIXIS OIS +0.06% 24/01/2019	1,55	1,55
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE ZCP 09/05/2018	0,78	0,78
SEB SA ZCP 13/04/2018	0,39	0,39

## Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
SOCIETE GENERALE EONIACAP+0.07% 03/04/2018	1,55	1,55
SOPRA STERIA GROUP E3R+0.30% 22/01/2020	1,16	1,16
SOPRA STERIA GROUP ZCP 03/07/2018	0,23	0,23
SOPRA STERIA GROUP ZCP 06/06/2018	0,39	0,39
SOPRA STERIA GROUP ZCP 14/12/2018	0,39	0,39
TECHNIP EUROCASH ZCP 29/03/2018	0,08	0,08
UNICREDIT ITALIA SPA CDNPRE CDN 23/05/2018	1,55	1,55
UNICREDIT SPA LONDON CDN 18/05/2018	1,55	1,55
VICAT ZCP 07/06/2018	0,82	0,81
VICAT ZCP 08/02/2019	1,78	1,78
VICAT ZCP 20/04/2018	0,78	0,78
VICAT ZCP 30/11/2018	0,23	0,23
VOLKSWAGEN INTERN ZCP 20/09/2018	1,48	1,48
VOLKSWAGEN INTERNATIONAL ZCP 04/01/2019	1,55	1,55
VOLKSWAGEN INTERNATIONAL ZCP 31/01/2019	1,17	1,16
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	2,59	2,59
OPC à capital variable	2,59	2,59
BNP PARIBAS MONEY 3M	2,59	2,59
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

**Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres,  
au cours de la période de référence**

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	1 258 932 533,32	1 522 785 616,94
Actions	-	-
Obligations	209 154 530,92	140 391 361,90
Titres de créances	1 049 778 002,40	1 382 394 255,04
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	599 287 778,18	736 775 108,95
OPC à capital variable	599 287 778,18	736 775 108,95

**Promoteurs :** OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris  
**Société de Gestion :** OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris  
**Dépositaire et Conservateur :** SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris  
**Gestion administrative et comptable :** SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris